

COMMENT FAIRE LE VIDE ET SE DEBARASSER DU SUPERFLU ?

de www.moveria.fr. Voir aussi www.moveria.fr/blog.

Se débarrasser du superflu au moment du déménagement

Si vous devez vous alléger et vous débarrasser du superflu, il est bon et préférable de le faire avant le déménagement plutôt qu'après quand cela est possible bien sûr. Moins vous serez chargés, plus votre déménagement sera simple. Commencez par prendre un peu de temps pour ça, une demi-journée semble un bon compromis. Equipez-vous d'un rouleau de sacs poubelles, c'est la seule chose vraiment utile pour cette première étape. Ce n'est pas la peine d'acheter tout un attirail de boîtes de rangement avant le déménagement car on peut souvent utiliser des choses que l'on a déjà, et surtout on ne sait pas forcément à l'avance, et en tout cas, avant d'avoir tout déballer dans le nouvel appartement, le volume dont on disposera pour le stockage ou le rangement.

Si vous hésitez sur les choses à garder ou pas, nous vous conseillons de ne pas vous égarer dans de trop longues considérations. Embaquetez sans hésiter et rangez dans une boîte dite de réserve ou sur laquelle vous inscrirez un point d'interrogation, toutes les choses pour lesquelles vous avez des hésitations, ou des remords éventuels. Ce principe de la boîte de réserve qui est par ailleurs souvent utilisé, est tout particulièrement préconisé en cas de tri avant déménagement car celui-ci est souvent très chargé émotionnellement : quitter son domicile c'est aussi un peu quitter une partie de soi-même.

Si vous avez l'impression de vous débarrasser de trop de choses et que vous aurez beaucoup d'espaces vides dans le nouveau logement, ne les gardez surtout pas et seulement pour remplir l'espace du nouvel appartement, ce n'est pas une bonne raison et une bibliothèque avec une étagère à moitié vide est aussi très apaisante. Si vous n'avez ni le temps, ni la force de vendre et encore moins de jeter des choses que vous jugez en bon état, vous pouvez toujours faire appel à des associations comme Emmaus ou d'autres associations ou même des ressourceries qui viendront chez vous chercher les objets dont vous n'avez plus besoin à la seule condition qu'ils soient bien emballés. Renseignez-vous auprès de votre commune pour connaître les associations, ressourceries, vide-greniers accessibles dans votre région.

Sur Internet et sur Facebook, il y a également des sites et des personnes qui proposent de vendre, de récupérer pour des associations ou pour recycler toutes les choses dont vous n'avez plus besoin. N'hésitez donc pas à utiliser Google et Internet

Moveria™ est l'assistance administrative à privilégier pour tout déménagement, nous accompagnons votre déménagement et votre emménagement en vous donnant les informations utiles et nécessaires à tout changement de domicile. Les commentaires et suggestions sont toujours bienvenus et contribuent à l'amélioration de notre service.

Tout déménagement commence sur www.moveria.fr

Contact : assistance@moveria.fr • Blog : www.moveria.fr/blog

pour chercher le service dont vous avez besoin.

Vestibule ou entrée

Faites le tri des vêtements d'extérieur en même temps que vous faites celui de votre placard ou penderie car souvent des vêtements traînent ici et là qui ne sont plus de saison . Jetez les bandes réfléchissantes de sécurité ainsi que les gilets ou brassards qui ne fonctionnent plus ou ne répondent plus aux impératifs de sécurité telles qu'elles sont définies sur le site de la sécurité routière. Souvent on a aussi une trousse de premiers secours, veillez toujours à en avoir une et vérifiez son contenu, prévoyez-en également une pour votre voiture.

Triez et rangez les vêtements en les classant par saison en trois catégories: Mi-saison (printemps/automne) , Eté et Hiver. Si vous n'avez plus dans votre entrée que les vêtements de la saison en cours, vous gagnerez beaucoup de place.

Salle de bain

Jetez tous les produits que vous n'utilisez pas ou donnez-les à quelqu'un qui en a besoin s'ils sont encore utilisables. Nous donnons bien les vêtements en bon état à nos amis, nos proches ; les frères et soeurs récupèrent bien les vêtements de leurs aînés alors pourquoi ne pas donner des produits de beauté et cosmétiques qui ne nous conviennent plus ?

Placard de ménage

En ce qui concerne le ménage, le strict nécessaire se compose d'un bon produit vaisselle et de savon. Le produit vaisselle est très efficace pour les carreaux de faïence/porcelaine au mur comme au sol dans la salle de bain comme dans la cuisine, mais également pour les miroirs. Les utilisations du savon sont multiples, n'hésitez pas à taper sur google "Astuces de ménagère" et le nom de ce que vous souhaitez nettoyer. C'est là qu'on a appris autrefois les différents usages du bicarbonate et du vinaigre alors ceux du produit vaisselle restent à explorer. Mettez de côté un seau et un balai serpillère, on en a souvent plusieurs qui ne servent pas et qui parfois sont incompatibles entre eux. Les ampoules et les bougies sont souvent dispatchées un peu partout dans le logement, rassemblez-les. Conservez les balais laveurs, les raclettes à fenêtre, les balais brosses et les balais en les suspendant ou en les rangeant dans des paniers à roulettes à l'intérieur du placard. Plus le sol sera dégagé, mieux cela sera. Pensez en même temps à vider le placard situé sous l'évier , on y range souvent des produits qui ont un rapport étroit avec l'attirail contenu dans les placards de ménage.

Livres

Si vous devez réduire le nombre de livres en votre possession, gardez uniquement ceux que vous avez l'intention de relire ou consulter. Il y a sûrement des bibliothèques ou des associations dans votre commune qui récupéreront volontiers vos livres. Vous pouvez aussi contacter les écoles, les hôpitaux, les centres de loisirs et leur proposer des livres ou des encyclopédie que vous ne souhaitez pas garder.

Moveria™ est l'assistance administrative à privilégier pour tout déménagement, nous accompagnons votre déménagement et votre emménagement en vous donnant les informations utiles et nécessaires à tout changement de domicile. Les commentaires et suggestions sont toujours bienvenus et contribuent à l'amélioration de notre service.

Tout déménagement commence sur www.moveria.fr

Contact : assistance@moveria.fr • Blog : www.moveria.fr/blog

Pour vos papiers

Sur le site officiel de l'administration française ainsi que sur celui du Ministère de l'Economie et des finances, vous trouverez les durées légales de conservation de vos différents documents. Nombreux sont ceux qui conservent toutes les factures ou tous les relevés de comptes mais rappelez-vous bien qu'ils ne sont en aucun cas des preuves de paiement, c'est bien souvent la transaction bancaire qui fait office de preuve quand vous payez par internet ou par prélèvement bancaire. Contactez donc votre banque pour connaître les délais de conservation de ces transactions en ligne, ceux-ci peuvent varier d'une banque à l'autre. Les factures dont le montant varie comme l'électricité, l'eau, le téléphone doivent être conservées (pendant une durée légale de 5 ans, 1 an pour le téléphone fixe) ainsi que le détail de ces factures pour vous prémunir en cas de réclamation a posteriori sur un éventuel débit supérieur au montant figurant sur la facture (vous avez jusqu'à 5 ans pour contester une facture). Certains documents concernant la famille (actes d'état civil, jugement de divorce, contrat de mariage etc..) ou la santé doivent être conservés de manière permanente, d'autres concernant votre logement ont des durée de conservation de 10 ans, consultez donc bien les durées légales sur les sites sus-mentionnés afin de ne pas jeter de documents importants. Vous pouvez également scanner vos documents importants en les stockant sur des espaces sécurisés en ligne (CLOUD), assurez cependant auprès d'acteurs connus du marché et qui vous assurent une réelle protection de vos données personnelles, ainsi que la certification de vos données. Une fois certifiées vos données stockées auront une valeur juridique. Rangez les documents concernant le déménagement dans un dossier clairement identifié que vous garderez sous la main en cas de besoin.

Denrées alimentaires

Débarrassez-vous des sachets de riz ou autres paquets de céréales entamés et non terminés (quelques ait été vos bonnes intentions en les achetant), en les donnant à des amis qui les apprécieront ou à des associations. Les denrées alimentaires dont la date de péremption est parfois proche ou dépassée peuvent rester consommables, fiez-vous au goût et à l'odeur mais pour certaines denrées comme les préparations ou la viande surgelée ne prenez pas de risques et jetez ! Pour plus de précisions sur les dates de péremption selon les produits, vous pouvez consulter le site du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Petit électroménager

En ce qui concerne les appareils electro-ménagers, projetez-vous dans le nouveau logement et essayez d'imaginer l'espace dont vous disposerez pour leur rangement. Vous pouvez tout à fait conserver deux appareils qui ont la même utilisation pour en

Moveria™ est l'assistance administrative à privilégier pour tout déménagement, nous accompagnons votre déménagement et votre emménagement en vous donnant les informations utiles et nécessaires à tout changement de domicile. Les commentaires et suggestions sont toujours bienvenus et contribuent à l'amélioration de notre service.

Tout déménagement commence sur www.moveria.fr

Contact : assistance@moveria.fr • Blog : www.moveria.fr/blog

avoir un en réserve par exemple mais à la seule condition que vous ayez l'espace pour les ranger dans le nouveau logement. Appliquez cette solution du double uniquement pour les appareils que vous utilisez souvent sinon vous risquez de conserver beaucoup d'appareils qui au final ne serviront pas.

Vêtements

La plupart du temps nous n'utilisons que la moitié des vêtements que nous possédons.

Si vous hésitez devant un vêtement, le meilleur test est de le porter toute une journée. Cela aura beau être un vêtement de marque un peu cher, de bonne qualité, ou avec une coupe charmante, si vous vous sentez mal à l'aise dedans, vous n'hésitez plus. Il arrive parfois qu'on ait cracké pour un vêtement dans une certaine situation, qu'on se soit projeté dedans et le vêtement se retrouve chargé d'un rapport de nécessité qui n'a plus aucun rapport avec la situation actuelle. Si bien sûr vous avez l'intention de reporter ce vêtement, conservez-le mais si ce n'est pas le cas, débarrassez vous en !

Beaucoup gardent aussi des vêtements usagés parce qu'ils se sentent bien dedans, pour faire le ménage, ou bien lorsqu'ils veulent peindre. Vous pouvez effectivement en garder quelques uns pour ce genre de circonstances mais pas en quantité déraisonnable.

Il est aussi assez courant que certaines personnes conservent des vêtements trop petits parce qu'elles ont l'intention de maigrir. Si vous êtes dans ce cas, rangez tous ces vêtements dans un carton marqué *Vêtements pour utilisation ultérieure* et rangez-le dans la réserve ou tout en haut d'une penderie dans votre nouvel appartement. Vous pourrez les ressortir un an plus tard et vérifier s'ils vous vont. Si ce n'est pas le cas, le moment sera peut-être venu de vous en débarrasser pour de bon.

Chaussures

Rassemblez toutes vos chaussures, procurez-vous un embauchoir si vous n'en avez pas encore. Il arrive qu'on ait beaucoup de chaussures et que certaines soient assez proches au niveau des modèles. Faites un tri de celles que vous ne voulez pas garder ou qui sont usées et empaquetez celles que vous souhaitez conserver. Mettre toutes les chaussures ensemble dans un seul et même sac n'est pas une bonne idée car le cuir s'abîme et toutes les chaussures (plastique comme cuir) auraient des éraflures et des marques générées par le frottement les unes contre les autres dans le sac.

Moveria™ est l'assistance administrative à privilégier pour tout déménagement, nous accompagnons votre déménagement et votre emménagement en vous donnant les informations utiles et nécessaires à tout changement de domicile. Les commentaires et suggestions sont toujours bienvenus et contribuent à l'amélioration de notre service.

Tout déménagement commence sur www.moveria.fr

Contact : assistance@moveria.fr • Blog : www.moveria.fr/blog

La chambre des enfants

Si les enfants sont suffisamment âgés, ils peuvent participer au tri. Encouragez-les à se débarrasser des jouets avec lesquels ils ne jouent plus et confiez-leur la vente ou le don à une association qu'ils choisiront eux-mêmes, en leur précisant que la somme d'argent qu'ils récolteront sera pour eux.

Réserve ou débarras

Dans la réserve on trouve parfois des objets qu'on avait pas revus depuis le précédent déménagement – Réfléchissez sur leur utilisation depuis cette date. Vous pouvez bien sûr les garder pour des raisons affectives mais si vous devez déménager dans un espace plus petit, alors vous devrez vous contenter de les prendre en photo pour les garder toujours avec vous. S'il s'agit d'objets hérités, vous pouvez peut-être

envisager de les donner à quelqu'un de votre famille. Si vous avez beaucoup d'affaires du même genre, par exemple des vêtements d'enfants trop petits ou des jouets, vous pouvez en conserver une partie pour vous-même et une autre pour vos enfants quand ils quitteront la maison et rangez ces effets dans deux cartons bien distincts. Vous pouvez appliquer la même méthode pour les photos et les dessins. Une boîte à souvenirs pour chaque membre de la famille me semble un bon compromis si vous devez gagner de la place.

Dans la réserve, il peut aussi y avoir des matériaux de construction pour la maison gros oeuvre (carreaux de faïence, briques, matériel d'isolation), déco (tapisseries, moquettes etc..) ou pièces détachées (four, frigidaire etc..), parfois même on ne sait même plus très bien ce dont il s'agit. Mettez tout cela de côté et voyez avec le nouveau propriétaire ou locataire s'il est éventuellement intéressé par ce don ou bien s'il préfère installer des nouveaux carreaux ou tapisseries.

Les pots en terre, les vases ou les bibelots sont en général rangés dans la réserve ou sous l'évier, faites donc le tri en parallèle. Si vous déménagez d'une maison vers un appartement, peut-être pouvez-vous donner cela au nouveau propriétaire de la maison ou bien pourquoi ne pas le vendre comme une sorte de kit de jardinage pour ceux qui s'apprêtent à emménager dans une maison ?